

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2024

Le douze janvier deux mille vingt-quatre, à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne dûment convoqué, le 5 janvier 2024, s'est réuni au Centre de gestion de la Vienne, sous la présidence de M. Edouard RENAUD.

PRÉSENTS : M. RENAUD Edouard,
Mme GUITTET Pascale - Mme SAVIN Annette – M. PEROCHON Gérard -
M. MARCHADIER Rémy - Mme COLAS Josette - M. SAVARD Bernard -
M. MADEJ Jean-Luc - Mme JEAN Gisèle - M. DAZAS Joël -
M. BEAUJANEAU Gilbert - Mme GARDA-FLIP Nelly - Mme FILLATRE Bénédicte -
Mme BARRAUD Sandrine - Mme GOURDEAU Evelyne -
M. FOURCAUD Jean-Louis

POUVOIRS : Mme TEXEDRE Roselyne a donné pouvoir à Mme SAVIN Annette,
Mme DESJARDINS Nathalie a donné pouvoir M. RENAUD Edouard,
M. ALLOUCH Stéphane a donné pouvoir à M. FOURCAUD Jean-Louis,
M. BAILLY Eric a donné pouvoir à M. MARCHADIER Rémy,
Mme BERTAUD Rose-Marie a donné pouvoir à Mme BARRAUD Sandrine

EXCUSÉS : M. REVEILLAULT Nicolas, Mme GODET Martine, Mme WASZAK Reine-Marie,
Mme GUERIN Fabienne, Mme MARQUÈS-NAULEAU Nathalie, Mme RABUSSIÈRE
Laurence

ASSISTAIENT ÉGALEMENT : Mme JADAUD-PRESSAT Isabelle - Directrice Générale du Centre de
gestion,

A LA REUNION M. REVUELTA Vincent – Directeur Général Adjoint du Centre de
Gestion,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance, qui est chargé de la rédaction du procès-verbal de la séance.

SECRETARE DE SÉANCE : Mme GARDA-FLIP Nelly

ORDRE DU JOUR

- Délibération N° 2024/001 - Décision modificative - exercice 2023

ARRET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2023

DÉLIBERATION ADOPTÉE

1/ Délibération N° 2024/001 - DECISION MODIFICATIVE - EXERCICE 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chapitre)	Montant	Article (Chapitre)	Montant
6413 (012) : Personnel non titulaire	200 000,00		
678 (67) : Autres charges exceptionnelles	- 200 000,00		
Total dépenses	0,00	Total recettes	0,00

Après présentation de cette décision modificative, les membres du conseil d'administration l'adoptent à l'unanimité.

La séance est levée à 11 h 30.

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 12 janvier 2024

Arrêté le 9 février 2024

La Secrétaire,
Nelly GARDA-FLIP



Le Président,
Edouard RENAUD

